Discours d'ouverture de la session du lundi 20 septembre 2021

Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les représentants de l'Etat, en vos noms et grades respectifs, Mes chers collègues,

Je tenais tout d'abord à remercier Monsieur Arnaud Cochet, Préfet de Meurthe-et-Moselle de sa participation à cette session.

L'occasion m'est donnée également de féliciter le colonel Jérôme Petitpoisson pour sa Légion d'honneur, qui consacre l'engagement au service des autres et une implication forte dans la lutte contre la crise sanitaire. Vous le savez, les pompiers, le SDIS était en première ligne face à cette crise sanitaire et toute cette action mise en œuvre pour vacciner le maximum de nos concitoyens.

Je profite de la venue des services de l'Etat pour saluer les nominations et les arrivées qui se sont succédé depuis ce printemps :

- Malory CHÉRY, sous-préfète Lunéville (28 juin)
- Bertrand GAUTIER, directeur départemental des finances publiques (DDFIP/1er juillet)
- Anne CARLI, directrice de cabinet du Préfet de Meurthe-et-Moselle (18 août)
- Colonel Michel LIPSKI, à la Base de défense de Nancy (28 août)
- Laetitia PHILIPPON, directrice départementale de la sécurité publique (DDSP/1^{er} septembre)
- Laurent NAVES, sous-préfet Toul (13 septembre)
- Colonel Frédéric DANTIN, qui dirige le groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle

Incendies

L'été qui vient de s'achever aura été un été particulièrement difficile marqué par des incendies dramatiques en Grèce, en Algérie, en Turquie, en Italie, en Espagne. Une fois encore la question climatique se sera rappelée à nous avec force.

Afghanistan

Nous avons aussi été marqués par les images difficiles de nombreux afghans qui ont été contraints dans l'urgence, pour des raisons de sécurité, pour protéger leurs familles, de quitter leur pays qui aujourd'hui est aux mains des talibans.

Je suis inquiète des dernières nouvelles d'associations quant à la situation des femmes.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer par rapport à cette situation et de rappeler que le département de Meurthe-et-Moselle serait solidaire pour accueillir des réfugiés. Nous avons d'ailleurs anticipé cet accueil en travaillant avec nos différents partenaires (le Préfet, la Ville de Nancy), pour être prêts à offrir des conditions d'accueil dignes.

Souvent par le passé, la Meurthe-et-Moselle a été une terre d'accueil, cela constitue notre histoire, notre richesse. Dans des moments aussi graves, nous devons être en capacité d'être au rendez-vous de l'urgence.

A ceux qui s'élèvent contre cette manière de concevoir la main tendue, je leur pose une question : et si c'était nous ?

La situation sanitaire

L'actualité, c'est aussi la situation sanitaire. En disant cela, je mesure que le temps parait long face à ce qui constitue une crise sans précédent. Néanmoins, il convient de constater que dans notre département à cette heure, nous sommes dans une phase qui marque un recul de la propagation du virus. Toutefois, cette situation ne doit pas nous faire oublier les gestes barrières. Je rappelle aussi que la vaccination reste la seule protection connue face aux formes graves de Covid. Nous aurons l'occasion de reparler des questions sanitaires lors de la séance des questions avec Monsieur le Préfet.

Un territoire qui subit des décisions difficiles

Notre rentrée se fait sous le signe de la mobilisation collective. Je ne pouvais pas ouvrir cette session sans évoquer deux sujets importants pour notre territoire et qui méritent, mes chers collègues, une mobilisation de tous face à ce que je considère être des décisions inadmissibles.

En l'espace de quelques jours, la Meurthe-et-Moselle a appris :

- la fin de la ligne Ouigo Nancy-Paris
- la fermeture du site de maintenance des hélicoptères PUMA de Toul-Domgermain qui emploie 130 personnes, fermeture annoncée par madame la Ministre des armées pour l'horizon 2024-2025.

Concernant la décision de la SNCF,

je constate qu'encore une fois la Lorraine qui de haute lutte avait obtenu des lignes TGV et à grand renfort de soutien des collectivités, se voit une nouvelle fois victime de la mécanique comptable à courte vue de la SNCF.

Notre territoire se voit privé d'un levier d'attractivité, à travers des offres accessibles. Sans oublier, la situation de toutes ces personnes qui pouvaient ainsi bénéficier d'un moyen de transport adapté à leurs ressources.

Dans une période de crise qui joue un rôle considérable sur les conditions de vie, on ne peut que constater l'incohérence de décisions qui s'abattent sur les territoires et les conséquences pour leurs habitants.

Le pouvoir d'achat devrait être une préoccupation majeure des décideurs, bien avant celle de la rentabilité étudiée, qui plus est, pendant une période où notre société a été mise entre parenthèses. Ce soutien au pouvoir d'achat des familles, de la jeunesse est un juste retour des investissements entrepris par les collectivités pour accompagner le développement de la SNCF.

C'est également une aberration, à l'heure où collectivement nous portons l'ambition d'œuvrer à la transition écologique, nous voyons à travers cet exemple comment on malmène l'ambition environnementale en obligeant les usagers, à faire des kilomètres pour se rendre à la gare TGV ou à celle de Metz.

Que dire de la situation du site de maintenance de Toul-Domgermain.

Doit-on rappeler au gouvernement que le toulois a déjà subi un lourd tribut en matière économique, on pourrait citer notamment l'usine Kléber, par exemple.

Quel avenir pour le site qui d'après une députée LREM garderait une vocation industrielle ?

On ne peut pas admettre de rester sans réaction face à des décisions qui asphyxient les territoires et les coupent dans leur dynamique de relance.

Depuis des mois, nous œuvrons collectivement à cet effort de relance.

Je rappellerai l'engagement intense du département avec les marchés publics, sujet de nos discussions de mercredi, mais aussi le soutien au tissu associatif et sportif, aux collectivités avec des fonds spécifiques garants d'un accompagnement renforcé.

Nous évoquerons au cours de cette session l'accord de relance et son volet dédié aux solidarités. Et notamment les enjeux en matière d'emploi, d'insertion, de protection de l'enfance.

Tous les efforts doivent converger pour apporter aux territoires les moyens de leur développement. Le rôle du département est central pour garantir qu'aucun territoire n'est oublié.

La Meurthe-et-Moselle doit exister en tant qu'espace possédant des atouts et devant pouvoir être accompagné dans son développement.

C'est dans cet esprit que les négociations que nous menons en matière d'outil de contractualisation sont cruciales.

CPER

Concernant le CPER, contrat entre l'Etat et la Région, les négociations se poursuivent pour intégrer les projets à fort enjeu pour la Meurthe-et-Moselle. Nous serons vigilants en matière de financements car à cette heure, la lisibilité n'est pas au rendez-vous.

Nous serons vigilants pour que le CPER garantisse une forme d'équité entre les différents territoires bénéficiaires du CPER. Le futur guichet unique ne doit pas nous couper d'une prise en compte de l'ensemble des enjeux et des particularités de chacun.

Nous ne devrons pas non plus être la variable d'ajustement des enveloppes futures, je le dis, la Meurthe-et-Moselle devra exister.

Vous le constatez mes chers collègues, les enjeux pour notre département sont nombreux, ils vont nous mobiliser fortement et nous ne devrons relâcher aucun effort dans nos négociations, dans la défense des intérêts des territoires, dans ce pourquoi les électeurs nous ont témoigné leur confiance : l'intérêt des habitants de nos territoires, de notre département.

Notre plus grande force est notre ancrage territorial, à l'heure où les citoyens ont besoin de proximité, où l'action publique doit être au plus près du quotidien, le département est un des échelons de réponse.

Loi grand âge

Enfin, je ne pouvais pas clore ce discours sans évoquer un sujet important pour notre collectivité car il est aussi au cœur de notre futur projet départemental : la question de l'autonomie.

Quelle annonce terrible pour nos aînés, pour leurs familles, et les aidants que celle de l'abandon sur la loi grand âge. C'est un véritable renoncement à une réforme attendue depuis longtemps et pour laquelle le Président de la République avait annoncé dès 2018 que le gouvernement s'emparerait de la question.

Force est de constater que l'enjeu démographique, les impacts pour nos collectivités, la prise en compte du quotidien des personnes âgées et de leurs familles, et des aidants, du secteur de l'autonomie ne constituent pas une priorité nationale.

Pour notre collectivité, au contraire, l'autonomie est une question de respect de nos engagements, dans la continuité des nombreuses actions et projets portés par les Vice-Présidentes successives et actuelles en charge de cette question et les élus départementaux.

Nous avancerons à partir de nos propres actions, à notre échelle, le renoncement ne faisant pas partie du cap que nous traçons.

Mes chers collègues, vous pouvez compter sur notre engagement ; et je vous le dis, sur ces questions, notre engagement collectif quels que soient nos sensibilités politiques.

Je vous remercie.

Nous allons pouvoir commencer cette séquence chargée de 37 questions d'actualité.

Replay vidéo : https://youtu.be/xWb5G_HrGKM?t=1290